

## **LE LATIN ET LE GREC POUR TOUS**

### **Inclusion d'élèves ULIS**

### **2012-2016**

*L'enseignement facultatif des Langues et Cultures de l'Antiquité a toujours été ouvert à tous les élèves du collège Jacques Prévert puisque le but de ces disciplines est de transmettre un héritage à interroger pour mieux comprendre le présent et de former de futurs citoyens, en contribuant à la formation de la personnalité de chacun comme individu et citoyen conscient, autonome et responsable. Dès lors, les élèves bénéficiant de l'**Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire** « participent aux activités organisées pour tous les élèves dans le cadre du projet d'établissement<sup>1</sup> ». De la même manière que ce n'est plus à l'élève de s'adapter à un système, c'est désormais au système scolaire de compenser le handicap pour rendre les savoirs accessibles à tous. Suite à la proposition du professeur coordonnateur de l'ULIS, un travail a été mené pour que ces élèves volontaires puissent prendre part à toutes les activités, en classe comme « sur le terrain », étant inclus comme n'importe quel autre camarade au sein d'un groupe ayant choisi une option, réputée élitiste.*

---

1 Voir circulaire n° 2015-129 du 21 août 2015

## EN CLASSE

C'est en 2012 que Vanessa V., élève de 5<sup>ème</sup>, souffrant de troubles cognitifs liés à une dysphasie<sup>2</sup>, a suivi les cours de latin pendant deux années, sans participer aux séances de langue, étant donné les difficultés syntaxiques qu'elle rencontrait déjà en français. L'intérêt du choix de l'option était non seulement d'améliorer ses capacités à s'exprimer en développant son vocabulaire et sa culture générale. L'oral était privilégié car le passage à l'écrit n'était pas possible en l'état. Mais l'autre enjeu de son inclusion était de favoriser son intégration dans un groupe et de lui offrir la possibilité de participer aux activités diverses de l'option. En classe, elle était assistée d'un Auxiliaire de Vie Scolaire, ne pouvant pas écrire les leçons. Elle apprenait les différentes notions durant les temps de suivi de cours ou à la maison grâce à un tiers. Lors des évaluations, les questions étaient lues par l'AVS qui transcrivait les réponses que lui donnait Vanessa oralement<sup>3</sup>. Des exercices étaient adaptés pour elle, afin qu'elle puisse s'investir et être valorisée. Par exemple, le rituel d'écriture de la date à la manière romaine était exécuté par un élève au début de la séance : à l'aide d'un calendrier<sup>4</sup>, l'élève écrivait au tableau la date en latin. Pour Vanessa, qui avait compris comment fonctionnait le calendrier, des étiquettes avaient été créées pour qu'elle n'ait pas à écrire mais à choisir puis afficher au tableau. Ainsi, elle exécutait le même travail que les autres. En outre, il lui était proposé ensuite, comme elle se trouvait face au reste de la classe, d'interroger les élèves sur le vocabulaire découvert lors de la séance précédente, toujours à l'aide d'étiquettes qu'elle devait lire.



Exemple à partir du vocabulaire de l'école romaine et de l'univers scolaire :

1) Vanessa lit une étiquette.

CAPSA

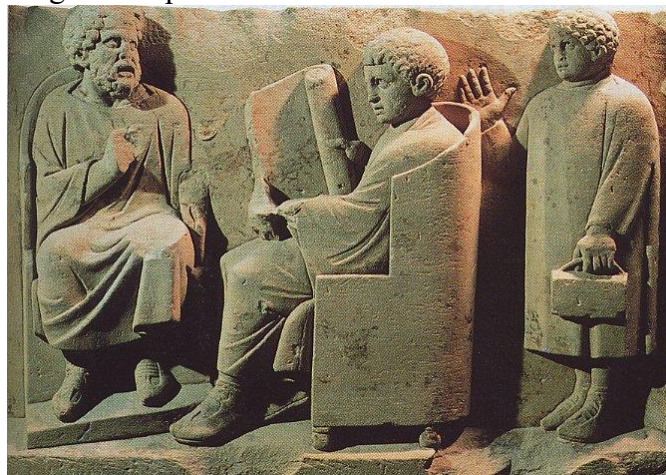
DISCIPULUS

VOLUMEN

MAGISTRA

2) Elle interroge ensuite un élève sur le sens de ce mot.

3) Elle trouve enfin l'image correspondante.



Suite à cette introduction, le cours est lancé et tous les élèves sont prêts à poursuivre la séquence.

<sup>2</sup> La dysphasie est un trouble structurel de l'apprentissage de la famille des DYS, se manifestant par un déficit important au niveau de la communication orale et verbale : l'enfant dysphasique n'acquiert pas normalement le langage, d'où des difficultés à exprimer ce qu'il pense ou souhaite dire, mais aussi à comprendre ce qu'on lui dit.

<sup>3</sup> Voir annexe 1 : « Document agrafé à chaque évaluation d'un élève de l'ULIS »

<sup>4</sup> Voir annexe 2 : « Le calendrier romain »

En 2014, Achille C., souffrant de troubles du comportement et de la conduite, a suivi les cours de latin en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>. Ayant une très bonne mémoire, il n'hésitait pas à prendre la parole en cours, mobilisant ainsi ses connaissances transdisciplinaires – en lecture, en histoire et en arts notamment. Il était évalué à l'écrit avec ou sans la présence d'un AVS.

En 2014, Esmâ-Nur O., souffrant de troubles cognitifs, a effectué deux années de latin et une année de grec. Elle bénéficiait de l'aide d'un AVS une heure sur deux. Après deux années de latin où elle s'est investie à sa mesure dans les cours, elle a voulu choisir de découvrir le grec, pour compléter ses connaissances et aussi par curiosité : la maîtrise d'un nouvel alphabet l'attirait. C'est ainsi, comme ses autres camarades, qu'elle a appris l'ordre des lettres, l'écriture de mots grecs et la lecture de phrases complètes.

## EN VOYAGE D'ÉTUDE

Quel que soit le profil de ces élèves, leur participation aux voyages<sup>5</sup> ont eu des bienfaits pour eux comme pour les autres. En effet, pour tous les élèves, c'est l'occasion de faire un très gros effort pour imaginer la vie d'un citoyen ou d'un esclave il y a plus de 2000 ans, pour reconstituer les monuments à partir des vestiges, pour comprendre les spécificités des œuvres d'art, telles les mosaïques, les fresques ou encore les statues lors d'ateliers pédagogiques – découverte de la gladiature avec maniement des armes ou initiation à l'archéologie avec observation des outils par exemple. Pour les élèves en situation de handicap, ces séjours sont un moment privilégié pour découvrir des activités, des musées, des sites singuliers et surtout pour vivre une expérience personnelle leur permettant d'être plus autonome et responsable. Pour les autres camarades, c'est faire évoluer les représentations qu'ils ont du handicap et voir au quotidien ce qui les rapprochent – prendre l'avion pour la première fois, quitter le territoire français, être logé en famille ou dans des hôtels par groupe de trois pendant plusieurs jours – ou proposer l'assistance dont les élèves de l'ULIS ont besoin – lors des temps libres par exemple. La bienveillance collective a toujours été au rendez-vous.

*Lorsque l'on sait que pour ces élèves, l'apprentissage des disciplines comme l'histoire ne sont pas moins difficiles que le latin et le grec, il n'y a pas d'obstacle à encourager la démarche. Les bienfaits sont nombreux et multiples, tant sur le plan scolaire que sur le plan personnel. Tous – élèves, enseignants, familles – doivent simplement être au clair sur la compétence cible et mettre en œuvre la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. N'oublions pas que cet effort est évalué par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>6</sup>.*

---

5 Vanessa a participé au voyage en Italie en 2014 ; Achille a découvert le Sud antique en 2015 et la Grèce en 2016.

6 **Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer – Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit – Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.** Le domaine des langages pour penser et communiquer recouvre quatre types de langage, qui sont à la fois des objets de savoir et des outils : la langue française ; les langues vivantes étrangères ou régionales ; les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; les langages des arts et du corps. Ce domaine permet l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique ; il implique la maîtrise de codes, de règles, de systèmes de signes et de représentations. Il met en jeu des connaissances et des compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail et qui sont utilisées dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités.

**Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen - Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres - La règle et le droit - Réflexion et discernement - Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative.** Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de

## Annexe 1 : Document agrafé à chaque évaluation d'un élève de l'ULIS

Cela permet d'avoir une idée de l'aide apportée, du degré d'adaptation (forme et/ou fond). De plus, est aussi agrafée l'évaluation initiale non adaptée pour que l'élève et sa famille puissent se rendre compte des compétences attendues en classe de référence.

Évaluation d'un élève relevant de l'ULIS	
Type de devoir :	
Évaluation orale	Évaluation écrite
fait en classe	fait en ULIS
Type d'adaptation :	
Devoir non adapté	Devoir adapté sur la forme seulement
	Devoir adapté sur la forme <u>et</u> le fond
Type d'aide :	
Fait seul sans aide	
Fait seul sans aide mais avec plus de temps	
Fait avec l'aide d'un adulte pour :	
	Aider à la concentration/rassurer
	Lire la consigne
	Aider à la compréhension de la consigne
	Écrire les réponses (modèle puis copie par l'élève)
	Écrire les réponses (dictée à l'adulte)
Signature des parents :	

---

manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.

**Domaine 5 : les représentations du monde et de l'activité humaine - L'espace et le temps - Organisations et représentations du monde.** Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent. Il s'agit de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Ce domaine conduit aussi à étudier les caractéristiques des organisations et des fonctionnements des sociétés. Il initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent. Ce domaine vise également à développer des capacités d'imagination, de conception, d'action pour produire des objets, des services et des œuvres ainsi que le goût des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il permet en outre la formation du jugement et de la sensibilité esthétiques. Il implique enfin une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté, en permettant à l'élève d'aborder de façon éclairée de grands débats du monde contemporain.

Annexe

LE CALENDRIER ROMAIN

1 A l'époque romaine, on se repère dans le mois par rapport à 3 fêtes.

- Les Calendes
- Les Nones
- Les Ides

2 Pour connaître la date, il faut compter à reculons à partir de la fête à venir.

3 LES JOURS DE FÊTE

Kalendis/Nonis/Idibus  
+  
Januarii/Februarii/Martiis/Aprilibus/Maiis/Juniis/Julii/Augustis/Septembribus/Octobribus/Novembribus/Decembribus

4 LES VEILLES DE FÊTE

Pridie  
+  
Kalendas/Nonas/Idus  
+  
Januarias/Februarias/Martias/Apriles/Maias/Junias/Julias/Augustas/Septembres/Octobres/Novembres/Decembres

5 TOUS LES AUTRES JOURS

ante diem  
+  
[le chiffre écrit en lettres relevé dans le calendrier]  
+  
Kalendas/Nonas/Idus  
+  
Januarias/Februarias/Martias/Apriles/Maias/Junias/Julias/Augustas/Septembres/Octobres/Novembres/Decembres

Jour	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Dec.
1	Kal	Kal	Kal	Kal	Kal	Kal	Kal	Kal	Kal	Kal	Kal	Kal
2	IV	IV	VI	IV	VI	IV	VI	IV	IV	VI	IV	IV
3	III	III	V	III	V	III	V	III	III	V	III	III
4	Pridie	Pridie	IV	Pridie	IV	Pridie	IV	Pridie	Pridie	IV	Pridie	Pridie
5	Nonae	Nonae	III	Nonae	III	Nonae	III	Nonae	Nonae	III	Nonae	Nonae
6	VIII	VIII	Pridie	VIII	Pridie	VIII	Pridie	VIII	VIII	Pridie	VIII	VIII
7	VII	VII	Nonae	VII	Nonae	VII	Nonae	VII	VII	Nonae	VII	VII
8	VI	VI	VIII	VI	VIII	VI	VIII	VI	VI	VIII	VI	VI
9	V	V	VII	V	VII	V	VII	V	V	VII	V	V
10	IV	IV	VI	IV	VI	IV	VI	IV	IV	VI	IV	IV
11	III	III	V	III	V	III	V	III	III	V	III	III
12	Pridie	Pridie	IV	Pridie	IV	Pridie	IV	Pridie	Pridie	IV	Pridie	Pridie
13	Idus	Idus	III	Idus	III	Idus	III	Idus	Idus	III	Idus	Idus
14	XIX	XVI	Pridie	XVIII	Pridie	XVIII	Pridie	XIX	XVIII	Pridie	XVIII	XIX
15	XVIII	XV	Idus	XVII	Idus	XVII	Idus	XVIII	XVII	Idus	XVII	XVIII
16	XVII	XIV	XVII	XVI	XVII	XVI	XVII	XVII	XVI	XVII	XVI	XVII
17	XVI	XIII	XVI	XV	XVI	XV	XVI	XVI	XV	XVI	XV	XVI
18	XV	XII	XV	XIV	XV	XIV	XV	XV	XIV	XV	XIV	XV
19	XIV	XI	XIV	XIII	XIV	XIII	XIV	XIV	XIII	XIV	XIII	XIV
20	XIII	X	XIII	XII	XIII	XII	XIII	XIII	XII	XIII	XII	XIII
21	XII	IX	XII	XI	XII	XI	XII	XII	XI	XII	XI	XII
22	XI	VIII	XI	X	XI	X	XI	XI	X	XI	X	XI
23	X	VII	X	IX	X	IX	X	X	IX	X	IX	X
24	IX	VI	IX	VIII	IX	VIII	IX	IX	VIII	IX	VIII	IX
25	VIII	V	VIII	VII	VIII	VII	VIII	VIII	VII	VIII	VII	VIII
26	VII	IV	VII	VI	VII	VI	VII	VII	VI	VII	VI	VII
27	VI	III	VI	V	VI	V	VI	VI	V	VI	V	VI
28	V	Pridie	V	IV	V	IV	V	V	IV	V	IV	V
29	IV		IV	III	IV	III	IV	IV	III	IV	III	IV
30	III		III	Pridie	III	Pridie	III	III	Pridie	III	Pridie	III
31	Pridie		Pridie		Pridie		Pridie	Pridie		Pridie		Pridie

LE CALENDRIER ROMAIN

ABREVIATION DE LA DATE :

- ante diem = a. d.
- Kal./Non./Id.
- Jan./Feb./Mart./Apr./Mai./Jun./Jul./Aug./Sept./Oct./Nov./Dec.

CORRESPONDANCE DES CHIFFRES ROMAINS :

III = tertium ; IV = quartum ; V = quintum ; VI = sextum ; VII = septimum ; VIII = octavum ; IX = nonum ; X = decimum ;  
 XI = undecimum ; XII = duodecimum ; XIII = tertium decimum ; XIV = quartum decimum ; XV = quintum decimum ;  
 XVI = sextum decimum ; XVII = septimum decimum ; XVIII = duodevicesimum ; XIX = undevicesimum